

# VILLE D'EPERNON

(Eure-et-Loir)  
8, rue du Général Leclerc  
BP 30041  
28231 EPERNON cedex  
Tél. 02.37.83.40.67

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 13 FEVRIER 2017

GD/CJ n° 2017/ 06

Objet de la délibération :

Demande de subvention au  
titre du Fonds  
Départemental  
d'Investissement 2017  
(FDI)

II – VOIRIE SECURITE  
2/Vidéo surveillance

**Ajout de 2 caméras angle  
place Aristide Briand/rue  
Drouet**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 25

Pouvoir : 01

Votants : 26

Date de la convocation :

07/02/2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 février à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Étaient présents :

**Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :**

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME,

Danièle BOMMER, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Jean JOSEPH, Rosane BASSEZ, Simone BEULÉ, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Philippe POISSONNIER, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Flavien BLANCHARD, (arrivé à 20h42), Robert STECK, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Nathalie VAN CAPPEL, Eric ROYNEL Roland HAMARD

**Absents Excusés :**

Lydie QUAGLIARELLA, pouvoir à Danièle BOMMER  
Cendrine CHERGUI

**Absents :**

Arnaud BEAUFORT, Didier PHILIPPE

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de réalisation suivant :

- **Ajout de deux caméras angle place Aristide Briand/rue Drouet**

Pour un montant de : 15 682 € H.T., soit 18 818,40 € TTC .

Il sollicite à cet effet une subvention au titre du fonds départemental d'investissement pour cette réalisation, pour un montant de **4 704,60 €**, soit 30 % du coût du projet.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :  
2<sup>ème</sup> semestre 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017\_02\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

.../...

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Charges (coût du projet)	en € HT	Produits (financeurs)	en € HT
Coût global des travaux	15 682,00 €	Département 28	
		FDI (30 % de la dépense)	4 704,60 €
		Autofinancement (70 % de la dépense)	10 977,40 €
<b>Total charges</b>	<b>15 682,00 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>15 682,00 €</b>

FAIT ET DELIBERE A Epernon, 13 février 2017

Le Maire,  
F. RAMOND



Extrait Certifié exécutoire par le Maire à la  
date du  
et publié le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212801401-20170213-D2017\_02\_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2017

Publication : 22/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

